



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MATCH RACING FEMININ

1 – Organisation :

Le Championnat de France de Match Racing Féminin sera organisé du 24 au 26 novembre 2017 par l'Association Match Racing Antibes (AMRA) Cette compétition sera courue sur First Class 7.5.

2 – Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Féminin est réservé :

- aux équipages français exclusivement féminins, invités par la Commission Nationale Match Racing en accord avec le club organisateur. Les demandes d'invitation devront être envoyées au club organisateur et en copie au Département Habitable de la FFVoile (habitable@ffvoile.fr), au plus tard le 30 septembre 2017.

3 – Inscription :

→ Au Championnat de France de Match Racing Féminin 2017 :

Les dossiers d'inscription des équipages invités devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur confirmation d'invitation à l'AMRA Antibes.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France de Match Racing Féminin :

- fiche d'inscription dûment complétée
 - chèque de garantie de participation (caution d'engagement) : **250 € par équipage**
 - chèque de constitution de dossier (inscription sur place) : **280 € par équipage**
 - le chèque de caution matériel
- Montant cf avis de course

Dossier à envoyer à :

Association Match Racing Antibes (AMRA) - Quai Eric Tabarly – Port Vauban - 06600 Antibes

E-mail : contact@matchraceantibes.fr - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Contacts : Philippe Gomez : philippe.gomez@ffvoile.fr

Philippe Mourniac : p.mourniac@orange.fr



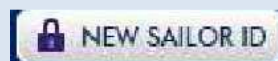
4 - Equipage :

- 1.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans l'avis de course de l'épreuve.
- 1.2 – Le poids moyen maximum d'une équipière, pour le Championnat de France de Match Racing Féminin, est fixé à 68 kg.

Une barreuse sélectionnée ne pourra être remplacée que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'une barreuse sélectionnée, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner une barreuse remplaçante.

Pour obtenir un N° d'identification World Sailing, consultez le site World Sailing :

<http://www.sailing.org/sailors/index.php>



Dans la page ainsi obtenue, cliquer sur le pictogramme : (en haut à droite)

5 - Règles applicables :

Le Championnat de France de Match Racing Féminin est régi par :

- les règles World Sailing, les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 World Sailing « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.